



PROGRAMME DÉTAILLÉ DU BILAN DE COMPÉTENCES

PRÉREQUIS ET DÉTAILS DES CONDITIONS SPÉCIFIQUES :

Aucun.

OBJECTIF :

Le bilan de compétences permet de faire un point sur votre carrière afin de vous aider à définir un projet professionnel cohérent ou valider un projet de formation.

Le bilan de compétences est souvent lié à un licenciement, un départ de l'entreprise, une envie d'évolution du poste ou d'une reconversion vers un autre métier. Il vous permet de faire un point sur vos compétences, de répondre aux questions que vous vous posez pour une bonne gestion de votre carrière et permet de cibler un projet réaliste et réalisable correspondant à vos goûts et vos envies afin de vous repositionner sur un emploi épanouissant.

Tout au long du bilan de compétences, votre consultant dédié vous aide à valoriser votre expérience et votre profil pour certains postes, quel que soit votre âge, votre statut ou votre niveau d'études.

Réalisé pendant ou en dehors du temps de travail, le bilan de compétences est réalisé par un organisme de formation déclaré et certifié Qualiopi garantissant la confidentialité de la démarche.

DURÉE :

Durée de 24 heures comprenant 8 rendez-vous de 2 heures en face à face (16 heures) avec un consultant expert et de 8 heures de prescription de travail personnel.

MODALITES ET DELAIS D'ACCÈS :

Pour toute demande d'information concernant le bilan de compétences, vous pouvez contacter Isabelle Azoulay au 01 44 64 85 85 du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00.

Vous avez également la possibilité de réserver directement un créneau téléphonique depuis notre site internet grâce à notre agenda en ligne. Ce rendez-vous téléphonique gratuit vous permet d'obtenir toutes les informations relatives au déroulement du bilan de compétences, aux modalités de financement et à l'organisation de l'accompagnement.

À l'issue de cet échange, un rendez-vous préalable gratuit et sans engagement d'une durée d'environ une heure vous est proposé avec le consultant qui vous accompagnera tout au long de votre bilan de compétences.

Le délai de démarrage de l'accompagnement varie selon les modalités de financement retenues et les délais de traitement des organismes financeurs.

Dans le cadre d'un financement par le Compte Personnel de Formation (CPF), un délai réglementaire minimum de 11 jours ouvrés est appliqué entre la validation du dossier et le début de l'accompagnement.

Le bénéficiaire dispose également du droit de rétractation prévu par la réglementation en vigueur.

110 Avenue Philippe Auguste, 75011 Paris

Siret : 448 750 620 000 24

N° déclaration : 75 44 27 575

www.g2r-formation.fr

*Exonération de TVA article 293B du Code Général des Impôts- Version mise à jour le 01/06/26



TARIF :

2000 euros au titre du CPF avec une participation financière de **150 euros**. Attention le montant mobilisable pour un bilan de compétences est plafonné à **1600 euros**.

2250 euros au titre du Plan de développement des Compétences de votre entreprise.
1500 euros pour toutes les professions libérales. (FIFPL)

Les demandeurs d'emploi peuvent mobiliser leur Compte Personnel de Formation (CPF) pour financer tout ou partie de leur bilan de compétences. À ce jour, France Travail n'assure plus le financement direct des bilans de compétences dans le cadre de l'Aide Individuelle à la Formation (AIF) et oriente les bénéficiaires vers l'utilisation de leur CPF. Toutefois, les demandeurs d'emploi inscrits à France Travail sont exonérés de la participation financière de **150 euros**.

CONTACT :

ISABELLE AZOULAY

01 44 64 85 85

iazoulay@g2r-formation.fr

Formulaire de demande de rappel :

<https://calendly.com/bilans-g2r-formation/entretien-prealable?month=2026-06>

MÉTHODES MOBILISÉES :

Chaque consultant suit le cadre légal des différentes phases du bilan de compétences en y adaptant sa propre posture, sa méthodologie et les outils qu'il maîtrise. Ils vous sont détaillés lors du rendez-vous préalable. Vous serez accompagné et épaulé par le consultant de votre choix avec bienveillance et professionnalisme dans le respect des règles de déontologie.

Nous mettons également à votre disposition des ressources documentaires accessibles 24h/24 avec un identifiant et un mot de passe qui vous sera communiqué lors de votre 1ère séance d'accompagnement.

Un identifiant et un mot de passe vous seront communiqués par votre consultant dès la première séance.

Vous y trouverez notamment :

110 Avenue Philippe Auguste, 75011 Paris

Siret : 448 750 620 000 24

N° déclaration : 75 44 27 575

www.g2r-formation.fr

*Exonération de TVA article 293B du Code Général des Impôts- Version mise à jour le 01/06/26



Le Répertoire National des Certifications
Professionnelles (RNCP)
Le Répertoire Spécifique
France Travail
L'APEC
Les observatoires des branches professionnelles
Des informations sur les métiers,
Des référentiels métiers,
Le répertoire des métiers et des formations,
Des informations sur les secteurs professionnels,
Des Fiches métiers
Les fiches Rome

MODALITES D'EVALUATION :

Le bilan de compétences ne donne pas lieu à une évaluation des acquis comme une action de formation. Toutefois, la progression du bénéficiaire est suivie tout au long de l'accompagnement à travers les entretiens, les travaux personnels, les échanges avec le consultant et la formalisation du document de synthèse. Une évaluation de la satisfaction est également réalisée en fin de prestation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Les personnes en situation de handicap sont invitées à signaler leurs besoins spécifiques dès la prise de contact. Notre référente handicap, Isabelle Azoulay, analyse la demande afin d'identifier les adaptations nécessaires ou, le cas échéant, d'orienter la personne vers un partenaire ou une structure adaptée.

Contactez notre référente handicap afin d'étudier les adaptations pédagogiques, organisationnelles ou techniques pouvant être mises en œuvre.

RÉSULTATS ATTENDUS :

Remise de synthèse et annexes (test, documents de travail, etc....) au bénéficiaire. Ce document est strictement personnel et confidentiel.

CONTENU DE LA FORMATION :

Le bilan de compétences comprend obligatoirement trois phases sous la conduite du consultant. Le temps consacré à chaque phase est variable selon les actions conduites pour répondre au besoin de la personne.

La phase préliminaire a pour objet de :

- D'analyser la demande et le besoin du bénéficiaire,
- De déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin,
- De définir conjointement les modalités de déroulement du bilan.

110 Avenue Philippe Auguste, 75011 Paris

Siret : 448 750 620 000 24

N° déclaration : 75 44 27 575

www.g2r-formation.fr

*Exonération de TVA article 293B du Code Général des Impôts- Version mise à jour le 01/06/26



La phase d'investigation permet au bénéficiaire :

- Soit de construire son projet professionnel et d'en vérifier la pertinence,
- Soit d'élaborer une ou plusieurs alternatives.

La phase de conclusion, par la voie d'entretiens personnalisés, permet au bénéficiaire de :

- S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation,
- Recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels,
- Prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels, dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi avec le prestataire de bilan. Cette phase se termine par la présentation au bénéficiaire des résultats détaillés et d'un document de synthèse.

Confidentialité :

Conformément aux dispositions de l'article L6313-4 du Code du travail, le document de synthèse et les résultats détaillés du bilan sont strictement confidentiels.

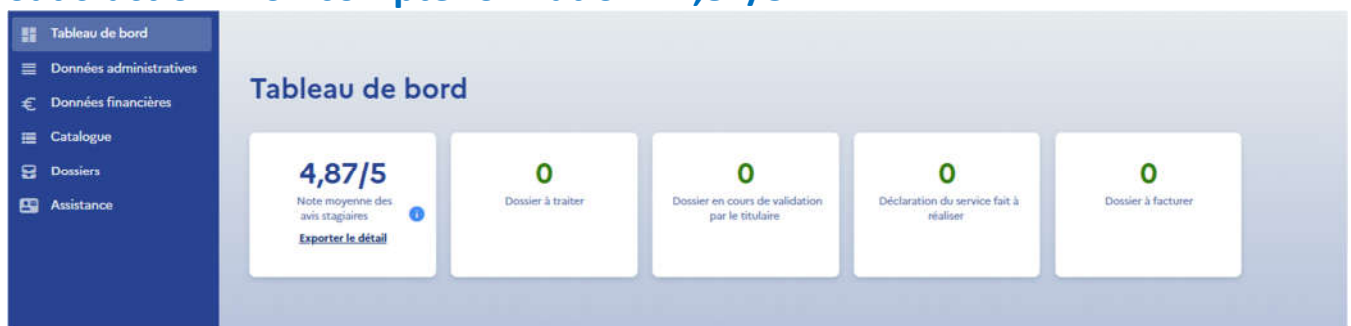
LIEUX DE RÉALISATION :

Paris XI et ou à distance

TAUX DE SATISFACTION 2025 : 95,6%

Nombre de bilans de compétences réalisés depuis 2013 : 2602

Satisfaction Mon compte formation : 4,87/5





Satisfaction Google : 4,7/5

G2R Formation
 4,7 ★★★★★ 157 avis ⓘ
 Centre de formation continue à Paris

Site Web Itinéraire Avis Enregistrer

Partager Appeler

Adresse : 102 Av. Philippe Auguste, 75011 Paris
 Téléphone : 01 44 64 85 85
 Horaires : Ouvert · Ferme à 17:00 ▾

Suggérer une modification ·
 Vous êtes le propriétaire de cet établissement ?

Années	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Nb de bilans réalisés	22	67	65	144	172	358	347	406	279	255	195	156	136
Total bilans réalisés depuis 2013: 2602													

110 Avenue Philippe Auguste, 75011 Paris

Siret : 448 750 620 000 24

N° déclaration : 75 44 27 575

www.g2r-formation.fr

*Exonération de TVA article 293B du Code Général des Impôts- Version mise à jour le 01/06/26